



Bonjour,

Nous aimerions soumettre plusieurs questions pour l'AG du 13 octobre 2024 en ce qui concerne:

1/ Le pilâtes:

- pourquoi la limitation du nombre de personne uniquement au cours de pilâtes.

*C'est une demande des animateurs des cours de Pilâtes.

- l'incompréhension de l'augmentation des cours de 15 € et à qui profite cette augmentation.

*Nous avons pensé limiter les inscriptions en mettant un supplément de 15€

- l'impossibilité d'aller à un autre cours dans la semaine pour compenser une éventuelle absence au cours attribué.

*Non, car on ne connaît pas le nombre de personnes qui ne vont pas venir leur jour attribué et sur quel jour elles veulent rattraper leur absence.

- adhérents qui essaient les cours en début d'année mais qui ne peuvent plus continuer par la suite.

*Nous faisons un pointage après les vacances d'octobre à savoir qui n'est jamais venu ou si peu. Les personnes sont contactées. Question est posée : vous restez ou pas.

2/ Le Yoga:

- Différences entre yoga et pilâtes ?

- Cours sur fréquentés sans limitation d'adhérents et sans augmentation tarifaire.

*L'animatrice qui assure le cours de Yoga ne nous a pas demandé de limiter le nombre de participants à son cours, donc pas de supplément. Il est considéré comme un cours de gym douce par exemple. Pas d'augmentation tarifaire dans ces conditions

Cordialement

Laure ROSSO (je serai présente pour l'AG mais pas au thé dansant)

Sandra SALEIRIN

Madame PAULINO

Nadjet CHERBAL

Rizlaine SLIMANI

SANTAMARIA Florence et Jean Pierre

DA SILVA Frédérique

-Pourquoi les cours ne s'arrêtent ils pas à 55, pour laisser le temps de sortie et d'installation du suivant

*Nous en ferons la demande à tous les animateurs.